



PIEBÎEM

Communiqué de presse

Association Préserver l'Identité Environnementale de la Bretagne Sud et des Îles contre l'Eolien en Mer

<https://piebiem.webnode.fr>

Contact presse : **pebiem56@gmail.com**

06.77.18.41.49.

Arradon, le : 08 janvier 2025.

Eolien en mer et zone éolienne Bretagne Sud, suite à la réunion de Lorient du : 07 janvier 2025 : l'Etat doit cesser le déni face aux réalités techniques et économiques, un moratoire s'impose.

Un Etat sourd aux réalités techniques et économiques et aveugle à l'éléphant dans la pièce : la stagnation de la demande électrique. PIEBÎEM demande un moratoire immédiat sur le raccordement de Pennavel et le programme éolien en mer.

Comme la presse l'a souligné, la réunion dite de « concertation » sur le projet Pennavel organisée à Lorient le mardi 07 janvier, qui, comme les autres, n'a pas permis de véritable débat, mais a cependant souligné les inquiétudes sur le projet, et surtout pour les contribuables français et bretons qui seront appelés à payer les pots cassés : fragilité financière de BayWa r.e., des choix techniques aventureux, des hypothèses de rentabilité économiques fantaisistes, l'ignorance des problématiques environnementales et conflit d'usage spécifiquement liées à l'éolien flottant et à la taille des éoliennes, etc.

Mais le Préfet l'a martelé : l'heure n'est plus à la remise en cause du projet, d'ailleurs RTE va déposer dans les prochains jours les demandes d'autorisation pour les travaux de raccordement.

C'est ignorer l'éléphant dans la pièce que constitue l'évolution de la demande électrique soulignée par nombre d'associations et d'institution (dont l'Académie des Sciences) dans la consultation sur la Programmation Énergétique.

« Avec des besoins en électricité de 508 TWh en 2035, aucune capacité supplémentaire de production électrique ne serait alors nécessaire, la production actuelle étant suffisante ! Pourquoi, alors, envisager 200 TWh d'énergies renouvelables (EnR) supplémentaires ? » (*Académie des Sciences, cahier d'acteur n°37*).

Une situation qu'avec bien d'autres PIEBÎEM ne cesse de dénoncer : les très importants objectifs ENR ne sont pas cohérents avec une consommation qui a régressé et mettra du temps à croître dans les années à venir eu égard à la situation économique et financière du pays.

Cette situation est donc porteuse d'un risque majeur d'investissements très coûteux et inutiles, au premier plan dans l'éolien en mer.

Nous mettons en garde contre un véritable cercle fatal qui existe déjà en Allemagne et se met en place en France. Les surproductions fatales intermittentes se font de plus en plus à perte, ce qui entraîne un renchérissement du prix de l'électricité, une baisse de la demande et le départ des industries consommatrices, qui augmentent encore les périodes de production à perte. C'est le cercle fatal de la désindustrialisation du pays, d'un prix de l'énergie insupportable économiquement et socialement, de l'appauvrissement.

Dans la situation du pays, nous ne pouvons pas nous permettre ces investissements massifs inutiles (environ 130 milliards d'euros pour les 18GW éolien en mer d'ici 2035). PIEBÎEM s'interroge sur un Etat semble-t-il sourd à la rationalité technique et économique mais sensible aux arguments fallacieux du lobby éolien.

C'est pourquoi, PIEBÎEM réitère sa demande d'un moratoire sur l'ensemble des projets éolien en mer, et, dans le cas de Pennavel, un moratoire immédiat sur les travaux de raccordements.

PIEBÎEM rappelle également son opposition à ce programme éolien en mer : dévastateur pour nos paysages littoraux, leur riche biodiversité et l'identité marine de la Bretagne

L'association « PIEBÎEM ».